

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUXONNE-PONTAILLER VAL DE SAÔNE



Collecte d'amiante



En déchèterie d'Auxonne

- du mardi 30 septembre au vendredi 03 octobre 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- du mardi 7 octobre au vendredi 10 octobre 2025 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Attention !
Pas de dépôt les
lundis et samedis

**Inscription obligatoire
au 03 80 27 03 20**

- ▶ Les déchets amiantés doivent être apportés et déposés filmés
- ▶ Maximum 10 plaques par foyer
- ▶ Transfert dans la benne par les usagers

*Collecte destinée uniquement aux particuliers de la Communauté de communes
Auxonne-Pontailier Val de Saône, inscrits à la redevance
et sur présentation obligatoire de la carte d'accès en déchèterie*
Attention, le propriétaire de la carte doit être présent lors du dépôt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUXONNE-PONTAILLER VAL DE SAÔNE
Ancienne route nationale 21130 AUXONNE
03 80 27 03 20 • contact@capvaldesaone.fr • www.capvaldesaone.fr